

Foncière Logement et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure s'engagent pour lutter contre l'habitat indigne, via Digneo

11 juin 2021

Ce 11 juin 2021, Foncière Logement et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure ont signé une convention de coopération « Investissement et Mixité ». Cette convention entend lutter contre l'habitat indigne, via Digneo, dispositif dédié de Foncière Logement. Il sera déployé à l'échelle du territoire, pour réaliser des études de résorption de l'habitat très dégradé ou indigne, comme c'est le cas dans les centres anciens, notamment à Louviers, où 132 logements sont identifiés comme prioritaires par l'OPAH-RU

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure saisit Digneo pour enrayer la dégradation de l'habitat des centres anciens.

Située en Normandie, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure s'illustre par une forte demande locative liée au dynamisme économique, avec une augmentation de 9,5% d'emplois salariés privés ces dernières années. Les deux tiers des nouveaux arrivants cherchent à se loger dans le parc locatif, et près de la moitié s'installe dans le parc locatif privé. Pour répondre à la demande, 560 nouveaux logements par an sont prévus. Cependant, le territoire présente un patrimoine ancien qui reste à rénover. Une part importante de logements date d'avant 1974 et certains logements, notamment dans les centres-villes anciens, sont très dégradés. A Louviers par exemple, 132 logements ont été identifiés comme prioritaires, par l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), à Gaillon, même constat, avec plusieurs immeubles dégradés.

Dans le cadre de sa politique d'habitat, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure s'est engagée, dans son programme local de l'habitat 2020-2026, à poursuivre la rénovation du parc privé et à lutter contre la précarité énergétique et l'indignité. Elle accompagne les particuliers et les propriétaires bailleurs pour résorber l'habitat indigne, via l'activité de la Maison de l'Habitat.

La convention signée ce jour avec Foncière Logement participe pleinement à la politique d'habitat de la collectivité et constitue un partenariat innovant pour lutter contre l'habitat indigne. Concrètement, cette convention permet de lancer des études de faisabilité sur un ensemble d'adresses identifiées comme indignes, en s'appuyant sur le modèle Digneo de Foncière Logement. Ces études constituent le préalable à la signature de promesses de ventes. Si elles s'avèrent concluantes, elles se poursuivront par des études plus opérationnelles.





Digneo, outil de Foncière Logement, spécialisé dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

En 2020, la France compte plus de **420 000 logements potentiellement indignes**, selon le ministère du Logement. Pour lutter contre ce fléau, Foncière Logement – Digneo, mobilise son expérience et son modèle économique au service des Villes, pour stabiliser et compléter l'action publique.

Avec près de 37 600 logements produits depuis 2003, Foncière Logement, opérateur du Groupe Action Logement sur la mixité sociale, s'est affirmée comme investisseur et opérateur, au cœur des villes et des quartiers. Dans les zones les plus tendues, elle a ainsi développé **une offre de logements de qualité**, adaptée aux besoins des salariés, quel que soit leur niveau de revenus. Forte de cette expérience, Foncière Logement a conçu Digneo, dispositif que les villes et les territoires peuvent mobiliser pour lutter contre l'habitat indigne et insalubre.

Créé en 2020, **Digneo s'inscrit dans le cadre du déploiement du Plan d'Investissement Volontaire (PIV)**, signé le 25 avril 2019 entre les partenaires sociaux et l'État, où le groupe Action Logement s'était engagé à participer à la lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Pour les collectivités, Digneo est **un investissement sur mesure et de long terme**, qui permet de développer la mixité sociale dans les centres-villes tout en transformant le patrimoine de la collectivité et en favorisant le bassin d'emploi local par le logement des salariés.

En 2020, 650 logements ont été engagés grâce à Digneo, pour un montant de 160 millions d'euros. Les collectivités territoriales ont particulièrement bien accueilli ce dispositif, qui apporte une solution surmesure aux complexités du traitement de l'habitat indigne. D'ici 2023, Foncière Logement investira plus de 900 M€, dont 400 M€ de ressources du Groupe Action Logement, dans l'acquisition et **la réhabilitation d'environ 4 000 logements dégradés ou indignes dans les centres-villes**.

À PROPOS DE FONCIERE LOGEMENT

Foncière Logement est une association à but non lucratif créée en 2002 par les partenaires sociaux en application d'une convention avec l'État, et membre du groupe Action Logement. Créateur de mixité sociale sur le territoire, elle a pour vocation de produire des logements locatifs à destination des salariés pour diversifier l'habitat dans les secteurs en renouvellement urbain ainsi que dans les territoires où l'offre est la plus tendue. Depuis 2020, elle intervient dans le cadre de sa nouvelle mission via son outil dédié, Digneo, pour la résorption de l'habitat indigne. Ni promoteur, ni constructeur, investie d'une mission d'intérêt général, Foncière Logement se révèle être un outil original de production de logements en France. Elle constitue un patrimoine immobilier de qualité, destiné à être transféré au bénéfice des régimes de retraites complémentaires du secteur privé AGIRC-ARRCO.

Contact presse Foncière Logement - Agence Esprit des Sens

Constance Anton-Mobuchon/ 04 78 37 17 50/ c.mobuchon@eds-groupe.com

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

@agglo.seine.eure

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias 02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - agnieszka.rochowicz@seine-eure.com







